

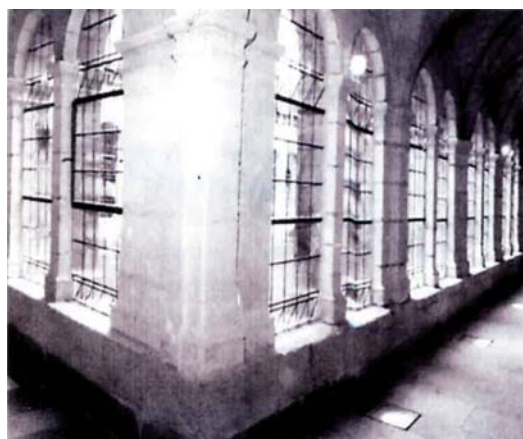


Cloître de l'Hôtel Dieu

Hôtel-Dieu (3^e partie)

Quels souvenirs pouvons-nous retrouver de cette belle et longue histoire et de toutes ces femmes qui se dévouèrent pour les pauvres pendant près de 800 ans ?

Au nord-est de l'église paroissiale Saint-Germain existait une petite chapelle dédiée à Saint-Jean, pour remplacer celle qui avait été détruite le long du rempart nord au XV^e siècle. Elle était surmontée d'une flèche de charpente. La première partie de la nef était basse et plafonnée par une tribune (nef du XVII^e). Une seconde plus haute se terminait par une abside à trois pans (chœur du XVI^e). Toutes les fenêtres étaient cintrées. L'autel était en boiserie et la salle comportait des dalles funéraires du XIII^e siècle. En ruine, elle fut détruite après la guerre 1914 - 1918.



Intérieur du cloître

Le Cloître de l'Hôtel-Dieu

Le petit cloître carré de l'Hôtel-Dieu a survécu aux désastres de la guerre en 1918. Il a été construit au XVII^e siècle par les religieuses Augustines. Leur ensemble conventuel, comme celui de Filles de la Charité, était appuyé au nord du cloître. Quatre galeries ont été construites sur un plan rectangulaire. Chaque travée comprend un grand arc recoupé par un petit pilier. Les moulures reproduisent le profil de colonnes doriques romaines. Le petit cloître carré de l'Hôtel-Dieu a servi à quelques inhumations. On connaît celle de Catherine Petitpied, décédée en 1683 après quarante ans de service. Le « cimetière des Pauvres » était extra-muros. Les 23 et 24 mai 1924 à la Société académique du département de l'Oise, on écrivait : « Le cloître appelé à être prochainement démoli ». Un dossier appuyé par Marcel Aubert a été établi le 20 mai 1925 et, le 21 juillet 1927, il a obtenu le classement comme monument historique. En mai 1939, une toiture provisoire en tôle ondulée protégeait les voûtes à demi effondrées. En 1950, Jean-Pierre Paquet a rappelé l'arrêt des travaux et conseillé de remonter les voûtes. La Société historique, archéologique et scientifique de Noyon, lors d'une réunion le 2 juin 1960 réclamait que ce cloître, « une si charmante construction », soit mis en valeur et qu'on en permette la visite. « Il serait alors possible d'évoquer dans ces galeries les ombres des anciennes religieuses ».

En 1982, l'entreprise Battais de Compiègne a procédé au remontage des voûtes en utilisant une pierre (classe D) des carrières de Noyant. Les murs extérieurs n'étant plus contrebutés par les anciens

bâtiments, il a fallu les compenser par des pincés en béton, dissimulés dans les combles. La couverture a été refaite en tuiles plates. Les baies ont été fermées par des verrières de verre blanc montées en plomb. Une inauguration le 23 septembre 1984 a rassemblé le maire Pierre Dubois, le sous-préfet Trombert, le directeur des Affaires culturelles Veysnières-Ponot, le conseiller général Max Brézillon et l'architecte des Monuments historiques Yves Boiret. En 1986, un effondrement au centre de la cour de l'Hôtel-Dieu fit découvrir une citerne correspondant à une ancienne fontaine. On y découvrit des chaussures de femme en cuir et des jarres de grès. La première exposition eut lieu pour la commémoration du millénaire capétien. Aujourd'hui encore, une tranquille promenade incite à la réflexion et au recueillement qu'ont connus les dévouées religieuses de l'Hôtel-Dieu. Il reste actuellement une pierre tombale dédiée à Charles François de Sale Martine de Fontaine, bailli du comté et bailli général du chapitre, conseiller du Roy en sa Cour des Monnaies de Paris, décédé le 26 juin 1779, âgé de 74 ans. Cette ancienne famille Noyonnaise est connue depuis 1435. Son blason est d'argent à trois merlettes de sable. Et à chaque exposition, le cloître retrouve une vie.



Eglise Saint-Jean-Baptiste détruite en 1918

Les orgues de Saint-Jean-Baptiste

Pour les voir et les entendre, il nous faut aller en l'église de Pont-Sainte-Maxence. L'orgue est acheté en 1807 pour remplacer celui de l'église de Pont-Sainte-Maxence, détruit lors de la Révolution le 3 octobre 1793. On le transporte par bateau sur l'Oise. Cet orgue remonterait à 1643 et fut probablement l'œuvre de Pierre Thierry. En 1758, Claude Deschamps a effectué un relevage en restaurant la tuyauterie et le sommier à double niveaux. Lors de

l'installation par Baudoux en 1808, une partie de la décoration provenant de l'église d'Estrées-Saint-Denis a été ajoutée de même que le positif. Il a été placé dans la tribune. C'est sur cet instrument que sont nées les vocations de la famille Boulnois qui a donné de célèbres organistes à Pont-Sainte-Maxence et à Paris. Les restaurations du XIX^e siècle l'ont aménagé selon le goût classique de cette époque : Bertrand en 1856, Gadault en 1879 et Henri Firmin en 1894. La réfection des voûtes de l'église en 1956 l'avait rendu muet.



Les orgues de Saint-Jean-Baptiste

L'orgue (buffet et partie instrumentale) a été classé, comme objet, par les Monuments historiques le 14 janvier 1976 et le 23 octobre 1995.

On décrit un buffet, avec un grand corps à cinq tourelles (et un positif de dos à trois tourelles dont deux pots à feu, mais vide) à décors de rinceaux. Au centre on voit un très beau Christ Sauveur en bois. Les dimensions du buffet sont une hauteur de 5 m, une largeur de 3,22 m et une profondeur d'1 m 03. La console en fenêtre comporte deux claviers manuels avec un positif de sept jeux et un grand orgue de six jeux. Le « pédalier à la française » a deux jeux.

De nouveaux travaux de restauration ont commencé en 2010. Le 18 juin 2011 a eu lieu le concert pour l'inauguration des grandes orgues avec Pierre Elhuyard, organiste. Un deuxième concert a eu lieu le 4 mai 2012 pour le début du Festival des clochers (concert d'orgue, de chorale et de musique tzigane). Le budget municipal a prévu, pour la restauration complète, une dépense d'environ 20 000 euros. ■

Docteur Jean Lefranc
Vice-président de la Société historique de Noyon